



AVIS DE COURSE



Etape 1 du challenge Dériveur Fast 2016

23 et 24 avril 2016

Plan d'eau du grand large plan d'eau du Grand Large (Décines Meyzieu)

Cercle de Voile de Lyon Meyzieu

115 Bis, avenue du Carreau 69330 MEYZIEU

Grade : 5A

1. REGLES

La régates sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,₁
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.

2. REGLEMENT CHALLENGE DERIVEURS FAST

Les dériveurs autorisés à participer au challenge 2015 Fast sont tous les dériveurs dont le rating est < ou = à 1000.

Le classement du challenge sera un classement individuel.

Une épreuve ne sera validée au classement du challenge que si au moins 5 bateaux de licenciés de la ligue de voile sont classés, le classement est fait à partir du classement général de l'épreuve par extraction des coureurs de la ligue du groupe Fast.

Sur les épreuves du championnat de ligue intersérie, un départ spécifique pour les dériveurs Fast ne sera organisé que si au moins 7 bateaux sont inscrits.

Le classement du Challenge de Ligue sera obtenu en totalisant les places marquées à chaque épreuve et en retirant la moins favorable à partir de 3 épreuves courues.

Les concurrents qui n'ont pas participé à une épreuve sont classés DNC (Valeur du point DNC au classement général : Nombre de coureurs classés au général + 1 point)

Le vainqueur du challenge 2016 sera le (ou les en cas d'exæquos) compétiteur qui totalisera le moins de points au classement général du challenge.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régate est ouverte à :

- 3.1.1 - tous les bateaux de la (des) classe(s) 470, Skiffs
- 3.1.2 - tous les dériveurs Fast en inter série de rating ≤ 1000 ,

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint avant le 10 avril 2016 (afin de faciliter l'organisation et votre accueil) en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis à :

Cercle de la Voile de Lyon Meyzieu "Grand Large"
115 bis, Avenue du Carreau
69330 MEYZIEU

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du Cercle de la Voile de LYON MEYZIEU (CVLM).
Pour tout renseignement (inscription, hébergements,...).

Si vous avez l'intention de participer, vous pouvez envoyer un mail à andre.schaich@sfr.fr (CVLM), cela nous aidera à organiser votre meilleur accueil.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- **leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs**
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants (hors repas coureurs) :

Type de support	Montant inscription
Dériveurs doubles	18 Euros
Dériveurs solitaires	9 Euros

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : Samedi 23 avril de 10h00 à 12H00

5.2 Jauge et contrôles : Samedi 23 avril [11h00 à 13H00

5.3 Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
Samedi 23 avril	14h00	Toutes classes
Dimanche 24 avril	10H00	Toutes classes

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15H00.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le 23 avril

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type bananes.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

7. CLASSEMENT

1 course doit être validée pour valider la compétition.

8. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

9. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter :

Matthieu GUIRAL
rhonAlpes@470france.org
 Tél. 06.21.49.14.13

André SCHAICH : andre.schaich@sfr.fr

ANNEXE PRESCRIPTIONS FEDERALES

FFVoile Prescriptions to RRS 2013-2016
Applying to foreign competitors

RRS 64.3

FFVoile Prescription (*):

The jury may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a protest concerning class rules.

RRS 67

FFVoile Prescription (*):

Any question about or request of damages arising from an incident involving a boat bound by the Racing Rules of Sailing or International Regulation to Prevent Collision at Sea depends on the appropriate courts and will not be dealt by the jury.

RRS 70. 5

FFVoile Prescription (*):

In such circumstances, the written approval of the Fédération Française de Voile shall be received before publishing the notice of race and shall be posted on the official notice board during the event.

RRS 78

FFVoile Prescription (*):

The boat's owner or other person in charge shall, under his sole responsibility, make sure moreover that his boat comply with the equipment and security rules required by the laws, by-laws and regulations of the Administration.

RRS 86.3

FFVoile Prescription (*):

An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1 in order to develop or test new rules shall first submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the event. Such authorization shall be mentioned in the notice of race and in the sailing instructions and shall be posted on the official notice board during the event.

RRS 88

FFVoile Prescription (*):

Prescriptions of the FFVoile shall be neither changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions, except for events for which an international jury has been appointed.

In such case, the prescriptions marked with an asterisk (*) shall be neither changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions. (The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website www.ffvoile.fr, shall be the only translation used to comply with RRS 90.2(b)).

RRS 91

FFVoile Prescription (*):

The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the Fédération Française de Voile. Such notice of approval shall be posted on the official notice board during the event.

APPENDIX R

FFVoile Prescription (*):

Appeals shall be sent to the head-office of Fédération Française de Voile, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris – email: jury.appel@ffvoile.fr

ANNEXE 1 - ZONE DE COURSE



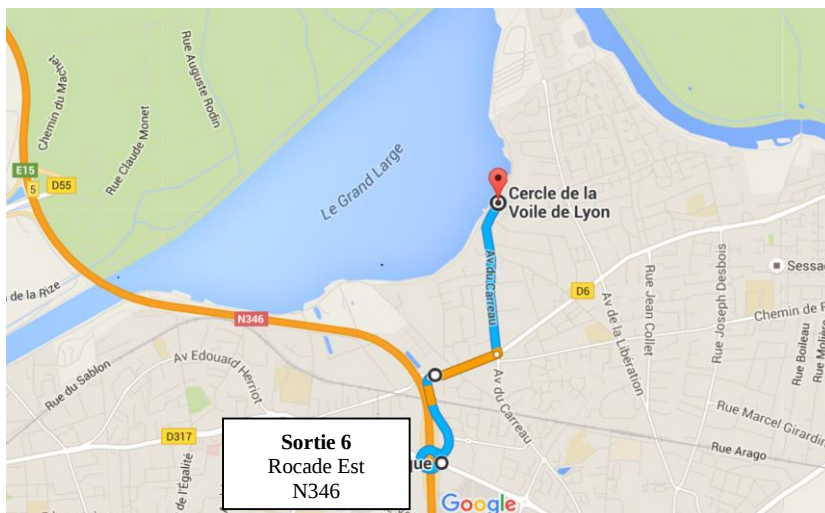
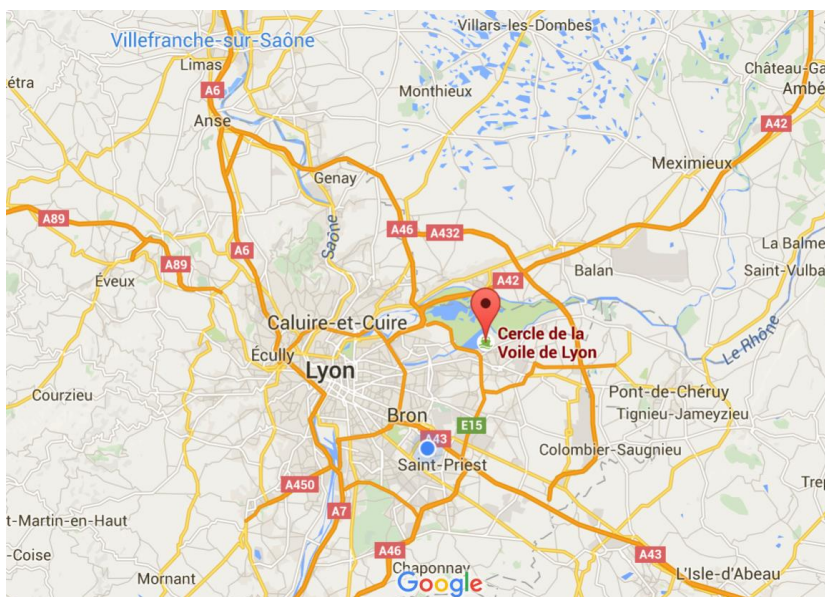
ANNEXE 2 - PLAN D'ACCES

En venant du Nord, du Sud, de l'Ouest ou de l'Est :

- De l'autoroute A6, A7, A 42 ou A43, prendre l'A46 puis la rocade Est aussi nommée N346.
- Sortir à la sortie 6 « Meyzieu – Le grand large »

Une fois sortis de la rocade Est :

- Au rond point au dessus de la rocade, prendre la sortie en direction du « Grand Large ».
- Après un premier feu, vous circulez sur l'avenue de Verdun.
- Au second feu sur l'avenue de Verdun et à hauteur garage OPEL sur votre droite et d'une boulangerie sur votre gauche, prendre à gauche l'Avenue du Carreau.
- Continuer tout droit sur 850m.
- Au 115 Bis avenue du Carreau sur votre gauche, vous arriverez au Cercle de Voile de Lyon Meyzieu !



ANNEXE 3 - HEBERGEMENTS POSSIBLES

Au bord du lac (5min à pied du club) :

Camping Les Voiles du Grand Large (Lieu du repas coureurs)

(Gites, Emplacement tentes & camping car)

Tarif préférentiel pour les régatiers de l'Open de la Soie

Tél. : 04 78 31 42 16

Adresse : 81 RUE VICTOR HUGO - 69330 MEYZIEU

Hôtels à proximité :

Hotel Formule 1

Adresse : Avenue des Pays-Bas, 69330 Meyzieu

Téléphone : 0 891 70 52 83

Hôtel des Lumières

Adresse : 150 Rue de la République, 69330 Meyzieu

Téléphone : 04 78 27 17 03

Kyriad Lyon Est - Meyzieu Zi

Adresse : 22 Avenue Lionel Terray, 69330 Jonage, France

Téléphone : 08 92 23 48 13

B&B Hôtel LYON Meyzieu

Adresse : 8 ter Rue de la République, 69330 Meyzieu

Téléphone : 08 92 70 75 35

Chambre d'hôtes :

Le Mont Joyeux

Adresse : 20 Rue du Mont Joyeux, 69330 Meyzieu

Téléphone : 04 78 04 21 32

ANNEXE 4 - FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Informations sur le(s) régatier(e-s) Ces informations nous faciliteront les démarches d'inscription. Merci de votre aide !		
Type support	☐ Solitaire	☐ Double
	Série de bateau :	N° Voile :
Barreur(se)	Nom :	Prénom :
	Club :	N° Licence :
Equipier(e)	Nom :	Prénom :
	Club :	N° Licence :
Coordonnées : Mail : Téléphone :		

Repas coureurs : samedi soir 23 avril		
Le repas coureurs se tiendra au restaurant « Les Voiles du Grand Large » (5min à pied du CVLM au bord du lac) Adresse : 81 RUE VICTOR HUGO - 69330 MEYZIEU		
<u>Menu prévu :</u> Entrée : salade de chèvre chaud, jambon de montage Plat : dodine de volaille Sauce Champignon Légumes croquants et pommes de terres persillées Dessert : nougat glacé accompagné de son coulis de fruit rouge et de sa chantilly maison Vin compris Formule à 28 Euros.		
En plus de son restaurant avec vue sur le plan d'eau, le restaurant dispose en sous sol d'un bar lounge et piste dansante pour les plus festifs !		
Afin de faciliter l'organisation et vous accueillir dans les meilleures conditions, pourriez vous nous préciser si :		
☐ vous pensez venir au repas coureurs Si oui, à combien : Personne (s)	☐ vous ne savez pas encore si vous viendrez ou pas au repas coureurs	☐ vous pensez ne pas venir au repas coureurs